

Chauffe-eau solaire

GUYANE



Cayenne

Pour la promotion du chauffe-eau solaire dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de la Guyane à compter du 1er mars 2020

Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Chauffe-eau solaire individuel - Clients résidentiels	Chauffe-eau solaire individuel - Clients résidentiels (précarité énergétique)
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L		
Neuf	300€	300€
Existant	800€	1350€
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L		
Neuf	600€	600€
Existant	1600€	2000€

Ces primes sont valables sur tout le territoire de la Guyane et pourront se voir substituées dans quelques cas particuliers par des primes plus avantageuses sur les communes de l'intérieure définies dans les pages suivantes.

Primes économies d'énergie pour les communes de l'Intérieur accessibles par voie routière ⁽¹⁾ :

Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Chauffe-eau solaire individuel - Clients résidentiels	Chauffe-eau solaire individuel – Clients résidentiels (précarité énergétique)
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L		
Neuf	1200€	1200€
Existant	1700€	1700€
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L		
Neuf	2400€	2400€
Existant	2500€	2500€

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	0,14€ / kWh évités annuellement
---------------------------------------------	---------------------------------

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	0,11€ / kWh évités annuellement
-------------------------------------------	---------------------------------

(1) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière», les communes suivantes : Saint-Georges, Régina (hors écart de Kaw).

Primes économies d'énergie pour les communes de l'Intérieur accessibles par voie fluviale et/ou aérienne ⁽²⁾ :

Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Chauffe-eau solaire individuel - Clients résidentiels	Chauffe-eau solaire individuel – Clients résidentiels (précarité énergétique)
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L		
Neuf	1550€	1550€
Existant	2400€	2400€
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 250L		
Neuf	3100€	3100€
Existant	3500€	3500€

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	0,20€ / kWh évités annuellement
---------------------------------------------	---------------------------------

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	0,16€ / kWh évités annuellement
-------------------------------------------	---------------------------------

(2) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne», les communes suivantes : Ecart de Kaw, Camopi, Ouanary, Saül, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Ecart de Providence. Les 5 écarts du Haut-Maroni sont dans le territoire de la commune de Maripasoula. Les 2 écarts d'Apagui et Monfina dépendent de Grand-Santi



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site edf.gf